



LA PRÉSENCE SYNDICALE AU QUÉBEC ET AU CANADA EN 2021

DIRECTION DES ÉTUDES ET DE L'INFORMATION
SUR LE TRAVAIL

JUIN 2022

**Ministère
du Travail**

Québec 

Table des matières

1. Introduction	4
2. Les sources de données, la population visée et la période de référence.....	4
3. Le taux de présence syndicale au Québec et en Amérique du Nord	5
4. La présence syndicale dans les secteurs privé et public.....	6
5. Les secteurs d'activité économique et les taux de présence syndicale au Canada	8
6. Les écarts entre le Québec et les autres provinces canadiennes	10
7. L'évolution du taux de présence syndicale au Québec	12
8. L'évolution du taux de présence syndicale en Ontario	14
9. L'évolution du taux de présence syndicale dans le reste du Canada.....	15
10. L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi selon le sexe au Québec.....	16
11. L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi selon le sexe en Ontario.....	18
12. L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi selon le sexe dans le reste du Canada	20
13. Conclusion.....	22
Annexe I – Données sur l'emploi et la syndicalisation au Québec en 2021	23
Annexe II – Données sur l'emploi et la syndicalisation en Ontario en 2021	24
Annexe III – Données sur l'emploi et la syndicalisation dans le reste du Canada en 2021.....	25

Liste des tableaux

Tableau 1 : Taux de présence syndicale (%) selon les secteurs d'activité économique, 2012 et 2021 8

Tableau 2 : Répartition des employés (%) selon les secteurs d'activité économique, 2012 et 2021 9

Liste des graphiques

Graphique 1 : Taux de présence syndicale au Québec, en Ontario, dans le reste du Canada et aux États-Unis, 2012-2021 5

Graphique 2 : Taux de présence syndicale dans les secteurs privé et public, 2012 et 2021 6

Graphique 3 : Répartition des employés entre les secteurs privé et public au Québec, en Ontario, dans le reste du Canada et aux États-Unis, 2012 et 2021 7

Graphique 4 : Contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale au Québec, en Ontario et dans le reste du Canada, en 2021 10

Graphique 5 : Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale au Québec, 2012 et 2021 12

Graphique 6 : Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale au Québec, 2020 et 2021 13

Graphique 7 : Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale en Ontario, 2012 et 2021 14

Graphique 8 : Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale dans le reste du Canada, 2012 et 2021 15

Graphique 9 : Taux de présence syndicale au Québec selon le sexe et le secteur d'origine, 2012 et 2021 16

Graphique 10 : Répartition des employés au Québec selon le sexe et le secteur d'origine, 2012 et 2021 17

Graphique 11 : Taux de présence syndicale en Ontario selon le sexe et le secteur d'origine, 2012 et 2021 18

Graphique 12 : Répartition des employés en Ontario selon le sexe et le secteur d'origine, 2012 et 2021 19

Graphique 13 : Taux de présence syndicale dans le reste du Canada selon le sexe et le secteur d'origine, 2012 et 2021 20

Graphique 14 : Répartition des employés dans le reste du Canada selon le sexe et le secteur d'origine, 2012 et 2021 21

1. Introduction

La présente analyse s'intéresse à l'évolution du taux de présence syndicale au Québec depuis 2012. Le taux de présence syndicale correspond au pourcentage de personnes visées par une convention collective par rapport à l'ensemble des salariés. Il se distingue du taux de syndicalisation qui reflète la portion des salariés étant membres en règle d'un syndicat.

Bien que cette analyse porte avant tout sur la situation qui a cours au Québec, elle présente certaines données concernant l'Ontario, les huit autres provinces canadiennes (ci-après « *Reste du Canada* ») et les États-Unis, aux fins de comparaison.

La comparaison met notamment en parallèle les taux de présence syndicale dans les secteurs privé et public et dans les différents secteurs d'activité économique. La présence syndicale correspond, pour chaque secteur d'activité, au ratio entre le nombre de salariés couverts par une convention collective et l'emploi total. L'analyse montre en outre l'évolution de la présence syndicale des hommes et des femmes au Canada et de la part de l'emploi qu'ils et elles occupaient.

2. Les sources de données, la population visée et la période de référence

Toutes les données présentées dans cette analyse proviennent de l'Enquête sur la population active (EPA), menée par Statistique Canada¹, sauf celles se rapportant aux États-Unis, qui sont issues des enquêtes du *Bureau of Labor Statistics*, rattaché au ministère fédéral du Travail (*Department of Labor*).

La population couverte par ces enquêtes est constituée des salariés², c'est-à-dire des personnes en emploi. Toutefois, étant donné que leur statut ne leur permet pas de faire partie d'une unité de négociation, les travailleuses et les travailleurs autonomes n'y sont pas considérés comme des salariés. Entre 2012 et 2021, ces travailleuses et travailleurs ont représenté de 13,6 % à 11,8 %³ de l'emploi total au Québec, de 15,3 % à 16,1 % de l'emploi total en Ontario et de 15,2 % à 14,1 % de l'emploi total dans le reste du Canada.

En raison de la faible validité des données relatives aux salariés du secteur agricole, ceux-ci sont également exclus de l'analyse⁴. Malgré cette exclusion, la population retenue correspond, pour toutes les années, à environ 99 % des salariés, et ce, tant pour le Québec que pour l'ensemble du Canada.

1. Statistique Canada, Tableau 14-10-0070-01, Couverture syndicale selon l'industrie, données annuelles (anciennement CANSIM 282-0078).

2. Les données de Statistique Canada portent sur les personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, alors que les données du *Bureau of Labor Statistics* ne concernent que les personnes en emploi âgées de 16 ans et plus.

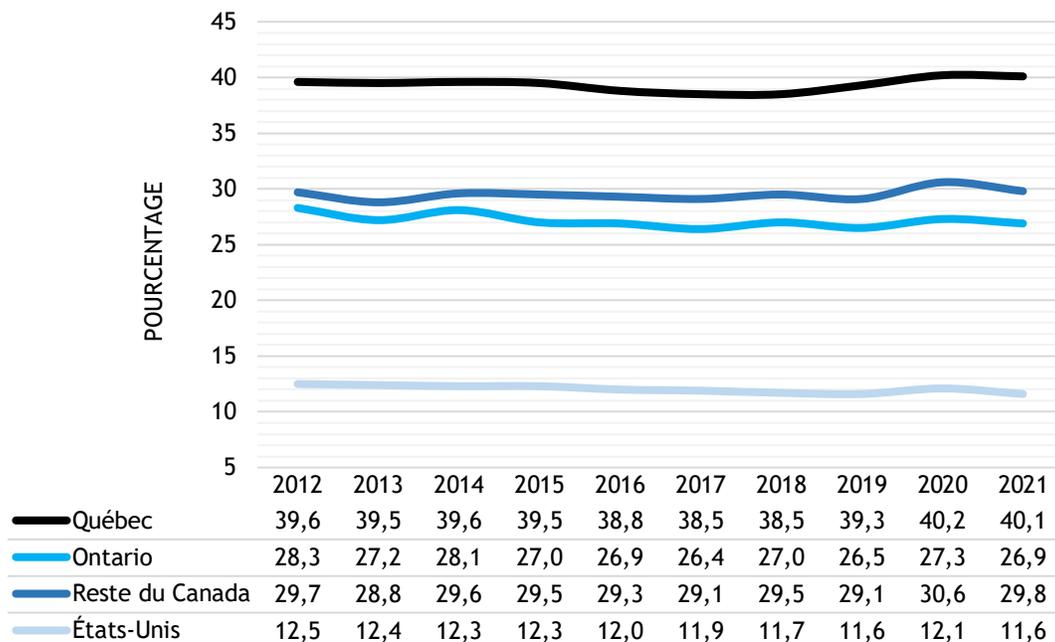
3. Statistique Canada, Tableau 14-10-0027-01, Emploi selon la catégorie de travailleur, données annuelles (anciennement CANSIM 282-0012).

4. Selon les données de l'Enquête sur la population active, le taux de présence syndicale dans le secteur agricole au Québec atteindrait 5 à 10 %. Statistique Canada recommande cependant de ne pas exploiter les données dont le coefficient de variabilité est supérieur à 30 %, ce qui peut être le cas lorsque la taille de l'échantillon est trop petite.

3. Le taux de présence syndicale au Québec et en Amérique du Nord

De 2012 à 2019, le taux de présence syndicale a suivi une tendance généralement à la baisse partout en Amérique du Nord, alors que les taux observés sont généralement plus élevés au cours des deux années suivantes.

Graphique 1 : Taux de présence syndicale au Québec, en Ontario, dans le reste du Canada et aux États-Unis, 2012-2021



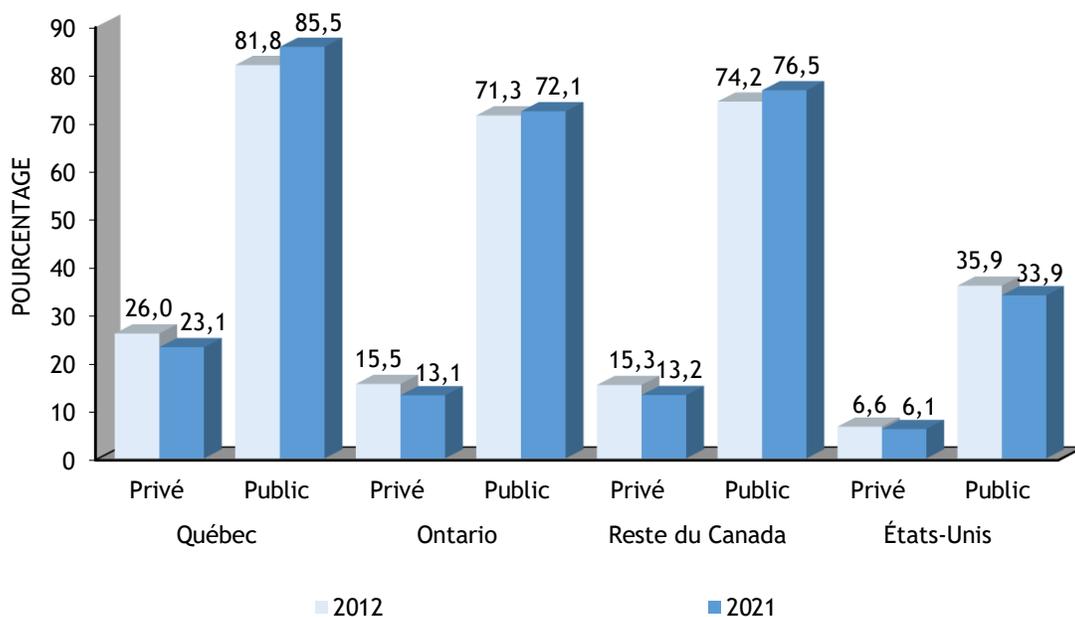
Comme l'indique le graphique 1, le taux de présence syndicale au Québec s'est maintenu au-dessus de 39,0 %, à l'exception des années 2016 à 2018. À partir de 2020, le taux de présence syndicale a été supérieur à 40 % au Québec et il a atteint 40,1 % en 2021. En Ontario, ce taux a varié de 28,3 % en 2012 à 26,9 % en 2021. Dans le reste du Canada, des taux de présence syndicale un peu plus élevés qu'en Ontario ont été observés : 29,7 % en 2012 et 29,8 % en 2021. Les États-Unis, qui présentaient des taux de présence syndicale nettement plus bas que le Canada, ont aussi connu une tendance à la baisse, à l'exception de l'année 2020 pendant laquelle ce taux atteignait 12,1 %, pour ensuite redescendre à 11,6 % en 2021.

Au Québec, le taux de présence syndicale a atteint 40,2 % en 2020, soit le taux le plus élevé observé dans cette province depuis 2012 (39,6 %). Il s'est maintenu au-dessus de 40 % en 2021. En Ontario, le taux de présence syndicale a aussi diminué entre 2020 et 2021, passant de 27,3 % à 26,9 % en 2021.

4. La présence syndicale dans les secteurs privé et public

Le graphique 2 indique que la proportion de salariés assujettis à une convention collective était nettement plus élevée dans le secteur public⁵ que dans le secteur privé au Canada et aux États-Unis, tant en 2012 qu'en 2021. Cependant, les États-Unis⁶ présentaient des taux de présence syndicale beaucoup plus faibles que les provinces canadiennes. Ainsi, en 2021, les taux enregistrés y étaient de 6,1 % dans le secteur privé et de 33,9 % dans le secteur public, alors qu'ils étaient respectivement de 23,1 % et 85,5 % dans ces secteurs, au Québec.

Graphique 2 : Taux de présence syndicale dans les secteurs privé et public, 2012 et 2021



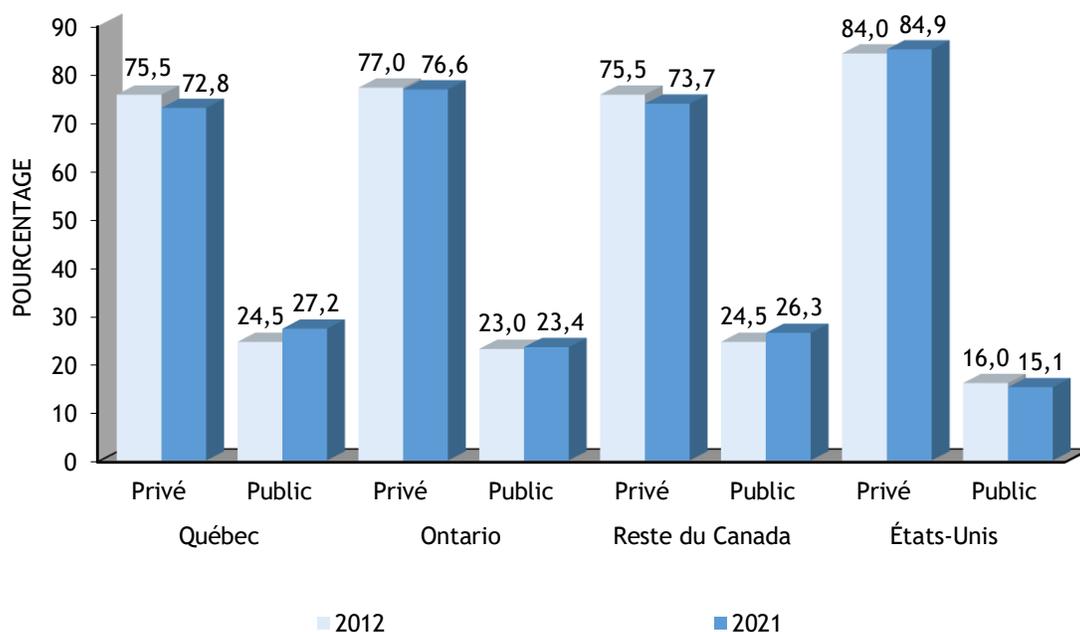
Entre 2012 et 2021, comme le montre le graphique 2, le taux de présence syndicale dans le secteur privé était à la baisse, tant au Canada qu'aux États-Unis. Au Québec, durant cette période, le taux est passé de 26,0 % en 2012 à 23,1 % en 2021 dans le secteur privé, alors qu'il a augmenté dans le secteur public, passant de 81,8 % à 85,5 %. Entre 2012 et 2021, le taux de présence syndicale dans le secteur public n'a que très peu fluctué en Ontario, alors qu'il a connu une légère hausse dans le reste du Canada, où il est passé de 74,2 % à 76,5 % et a diminué de 35,9 % à 33,9 % aux États-Unis.

5. Au Canada, « [...] le secteur public comprend les administrations municipales, les administrations publiques des Premières Nations et des autres groupes autochtones, les administrations provinciales, territoriales et fédérales ainsi que les sociétés d'État, les régies des alcools et les autres institutions gouvernementales comme les écoles (incluant les universités), les hôpitaux et les bibliothèques publiques [...] » (Statistique Canada, Guide de l'Enquête sur la population active, 2011, n° 71-543-G au catalogue).

6. Aux États-Unis, « [...] les universités et les hôpitaux financés par les administrations publiques locales et des États font partie du secteur des administrations publiques, mais tous les autres hôpitaux et universités font partie du secteur des institutions à but non lucratif au service des ménages [...] » (Statistique Canada, Mesure de la production, de la valeur ajoutée et du PIB au Canada et aux États-Unis : similitudes et différences, mai 2003, n° 13F0031MIF au catalogue n° 010).

Au cours des 10 dernières années, la répartition des employés entre les secteurs public et privé a peu fluctué au Canada et aux États-Unis (graphique 3).

Graphique 3 : Répartition des employés entre les secteurs privé et public au Québec, en Ontario, dans le reste du Canada et aux États-Unis, 2012 et 2021



En 2012, le nombre de personnes en emploi regroupées dans le secteur privé se chiffrait à 75,5 % au Québec, 77,0 % en Ontario, 75,5 % dans le reste du Canada et à 84,0 % aux États-Unis. Au Québec, la part des salariés dans le secteur public a augmenté, passant de 24,5 % en 2012 à 27,2 % en 2021. En Ontario, le pourcentage a seulement augmenté de 4 dixièmes de points (passant de 23,0 % à 23,4 %). Dans le reste du Canada, il est passé de 24,5 % en 2012 à 26,3 % en 2021. Par contre, la proportion des salariés dans le secteur public a diminué aux États-Unis, de 2012 à 2021, passant de 16,0 % à 15,1 %.

5. Les secteurs d'activité économique et les taux de présence syndicale au Canada

De manière générale, les taux de présence syndicale au Québec étaient en moyenne supérieurs à ceux observés en Ontario et dans le reste du Canada. En effet, autant en 2012 qu'en 2021 et dans tous les secteurs d'activité économique, les taux sont tous plus élevés au Québec, sauf dans le secteur primaire où le taux de présence syndicale de l'Ontario est supérieur à celui du Québec en 2021 (voir le tableau 1).

Tableau 1 : Taux de présence syndicale (%) selon les secteurs d'activité économique, 2012 et 2021

Secteur d'activité économique	Québec (2012)	Québec (2021)	Ontario (2012)	Ontario (2021)	Reste du Canada (2012)	Reste du Canada (2021)
Secteur primaire	36,9	26,0	36,4	29,2	20,2	15,6
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	36,9	26,0	36,4	29,2	20,2	15,6
Secteur secondaire	42,9	41,5	24,2	21	22,8	20,4
Construction	59,4	57,9	31,8	29,4	21,5	18,8
Fabrication	36,2	33,3	21,1	16,8	24,0	22,1
Secteur tertiaire	38,8	39,9	29,2	28,2	31,6	32,2
Ensemble	39,6	40,1	28,3	26,9	29,7	29,9

Parmi les secteurs d'activité économique, le secteur d'activité présentant le taux de présence syndicale le plus élevé au Québec en 2021 est le secteur secondaire, le taux correspondant ayant atteint environ 41,5 %. Toutefois, si on s'intéresse aux sous-secteurs d'activité en 2021 au Québec (voir l'annexe I), les taux de présence syndicale les plus élevés ont été observés dans les sous-secteurs tertiaires, notamment les administrations publiques (82,7 %), les services d'enseignement (81,7 %) et les services publics⁷ (75,9 %). En Ontario (voir l'annexe II), les taux de présence syndicale les plus élevés ont été observés dans les administrations publiques (73,3 %), les services d'enseignement (72,6 %) et les services publics (71,1 %). Dans le reste du Canada (voir l'annexe III), les taux de présence syndicale les plus élevés ont été observés dans les administrations publiques (73,2 %), les services d'enseignement (70,8 %) et les soins de santé et assistance sociale (56,0 %).

À l'opposé, le secteur d'activité présentant le taux de présence syndicale le plus bas au Québec en 2021 est le secteur primaire (foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz), le taux correspondant ayant atteint 26 %. Toutefois, en 2021 au Québec (voir l'annexe I), les taux de présence syndicale les plus bas ont été observés dans les sous-secteurs du tertiaire notamment les services professionnels, scientifiques et techniques (5,2 %), les services d'hébergement et de restauration (6,1 %) ainsi que les autres services (17 %). En Ontario (voir l'annexe II), les taux de présence syndicale les plus bas ont été observés dans les services professionnels, scientifiques et techniques (3 %), la finance, assurances, immobilier et location (4,7 %) ainsi que les services d'hébergement et de restauration (5,2 %).

7. Le secteur des services publics se compose de trois grandes catégories d'activités : la production, le transport et la distribution d'électricité, la distribution de gaz naturel et, finalement, les réseaux d'aqueduc et d'égout.

Dans le reste du Canada (voir l'annexe III), les taux de présence syndicale les plus bas ont été observés dans les services professionnels, scientifiques et techniques (2,5 %), les services d'hébergement (4,2 %) et le secteur des autres services (8,9 %).

Autant en 2021 qu'en 2012, les taux de présence syndicale dans le secteur secondaire (construction et fabrication) étaient, quant à eux, nettement plus élevés au Québec (42,9 % en 2012 et 41,5 % en 2021) qu'en Ontario (24,2 % en 2012 et 21,0 % en 2021) et dans le reste du Canada (22,8 % en 2012 et 20,4 % en 2021). Aussi, de 2012 à 2021, des variations à la baisse des taux de présence syndicale dans le secteur de la fabrication ont été enregistrées partout, quoique le Québec possède toujours le taux le plus élevé.

Afin de mieux cerner l'effet des variations des taux de présence syndicale dans chacun des secteurs d'activité sur le taux global de présence syndicale dans une province ou un pays, il importe de mesurer la part de l'emploi qu'ils représentent. Le tableau 2 montre, pour les années 2012 et 2021, la répartition des employés selon les secteurs d'activité économique au Québec, en Ontario et dans le reste du Canada.

Tableau 2 : Répartition⁸ des employés (%) selon les secteurs d'activité économique, 2012 et 2021

Secteur d'activité économique	Québec (2012)	Québec (2021)	Ontario (2012)	Ontario (2021)	Reste du Canada (2012)	Reste du Canada (2021)
Secteur primaire	0,9	0,9	0,6	0,5	4,7	3,6
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	0,9	0,9	0,6	0,5	4,7	3,6
Secteur secondaire	19,8	18,7	18,8	17,9	15,9	14,8
Construction	5,7	6,2	5,4	6	7,9	7,4
Fabrication	14,1	12,5	13,4	11,9	8	7,4
Secteur tertiaire	79,3	80,4	80,6	81,5	79,4	81,6
Ensemble	100	100	100	100	100	100

On remarque que la grande majorité des emplois syndiqués et non syndiqués est concentrée, indépendamment de l'endroit, dans le secteur tertiaire. En outre, la part de l'emploi dans le secteur de la fabrication a décliné partout au Canada de 2012 à 2021. Elle est en effet passée de 14,1 % à 12,5 % au Québec, de 13,4 % à 11,9 % en Ontario et de 8,0 % à 7,4 % dans le reste du Canada.

Enfin, en 2021, comme les parts de l'emploi dans le secteur primaire correspondaient seulement à 0,9 % au Québec et à 0,5 % en Ontario, c'est le reste du Canada qui s'est démarqué par l'importance, bien que faible, de la part de l'emploi dans le secteur primaire, qui atteignait 3,6 %.

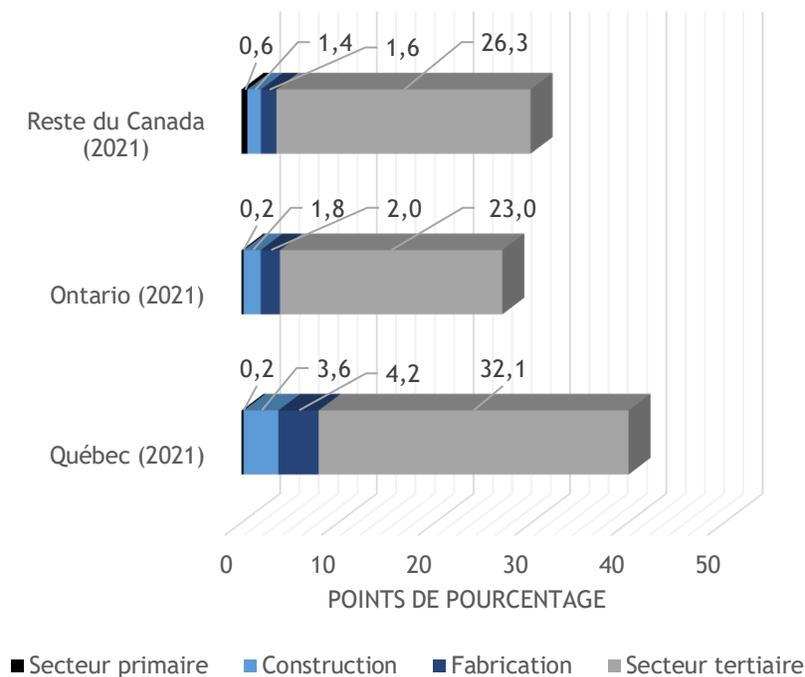
8. Toutes les données de ce document ont été arrondies à une décimale près. Les résultats de l'addition des données, réparties en pourcentage ou en point, peuvent différer légèrement des totaux qui sont affichés dans les tableaux ou les graphiques.

6. Les écarts entre le Québec et les autres provinces canadiennes

Les différences entre les taux de présence syndicale selon les secteurs d'activité (voir le tableau 1) ainsi que les variations au regard du nombre d'employés dans ces secteurs sur le marché du travail (voir le tableau 2) expliquent les écarts entre le taux global de présence syndicale enregistré au Québec et ceux observés dans les autres provinces.

Pour déterminer quels secteurs d'activité rendent davantage compte de ces écarts, il faut mesurer leur apport ou contribution au taux global de présence syndicale. L'apport d'un secteur d'activité au taux global de présence syndicale d'une province est influencé par la proportion de salariés couverts par une convention collective dans ce secteur, mais aussi par l'importance relative de celui-ci en nombre d'emplois. Le graphique 4 présente la contribution⁹ de chaque secteur d'activité au taux global de présence syndicale en 2021, pour le Québec, l'Ontario et le reste du Canada.

Graphique 4 : Contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale au Québec, en Ontario et dans le reste du Canada, en 2021



Dans un premier temps, la comparaison des taux globaux de présence syndicale au Québec et en Ontario en 2021 permet de constater que celui enregistré au Québec était supérieur à celui enregistré en Ontario (+13,2 points de pourcentage).

9. L'apport relatif se calcule en multipliant le taux de présence syndicale dans chaque secteur d'activité par la part de l'emploi total que représente celui-ci et en divisant ce résultat par 100. Par exemple, pour le secteur de la construction au Québec, en 2021, il suffit de multiplier le taux de présence syndicale de 57,9 % (voir le tableau 1) par la proportion de 6,2 % (voir le tableau 2) et de diviser le résultat par 100, ce qui donne une contribution de 3,6 % au taux global de présence syndicale au Québec (de 40,1 %).

Le graphique 4 montre que c'est l'ensemble du secteur tertiaire (en gris clair sur le graphique) qui contribuait le plus à cette différence. L'écart entre le Québec et l'Ontario, quant à la contribution de l'ensemble du secteur tertiaire, totalise un peu plus de 9 points de pourcentage (32,1 points au Québec comparativement à 23,0 points en Ontario). Cet écart s'explique surtout parce que, au Québec, dans ce secteur d'activité, la proportion d'employés visés par une convention collective était plus élevée que celle de l'Ontario (+11,7 points – voir le tableau 1), alors qu'au Québec, la part de l'emploi était légèrement inférieure à celle de l'Ontario (respectivement 80,4 % et 81,5 % – voir le tableau 2).

Par ailleurs, la contribution du secteur de la fabrication du Québec au taux global de présence syndicale était supérieure à celle de l'Ontario (+2,2 points), car, au Québec, le taux de présence syndicale dans ce secteur d'activité était supérieur à celui de l'Ontario (+16,5 points), alors que la part de l'emploi y était de 12,5 % au Québec et de 11,9 % en Ontario.

C'est aussi un taux de présence syndicale nettement plus élevé dans le secteur québécois de la construction que dans le secteur ontarien (57,9 % au Québec comparativement à 29,4 % en Ontario) qui explique que la contribution de ce secteur d'activité au taux global de présence syndicale était plus grande au Québec qu'en Ontario (3,6 % comparativement à 1,8 %) en 2021.

Enfin, la contribution du secteur primaire au taux global était à 0,2 % dans les deux provinces.

Dans un deuxième temps, en comparant la contribution au taux global de présence syndicale au Québec avec celle observée dans le reste du Canada en 2021, on constate également que le Québec affiche le taux le plus élevé dans le secteur tertiaire (voir le graphique 4), ce qui est expliqué, en grande partie, par l'écart de près de 7,7 points de pourcentage entre leurs taux globaux respectifs de 39,9 % et de 32,2 % en 2021.

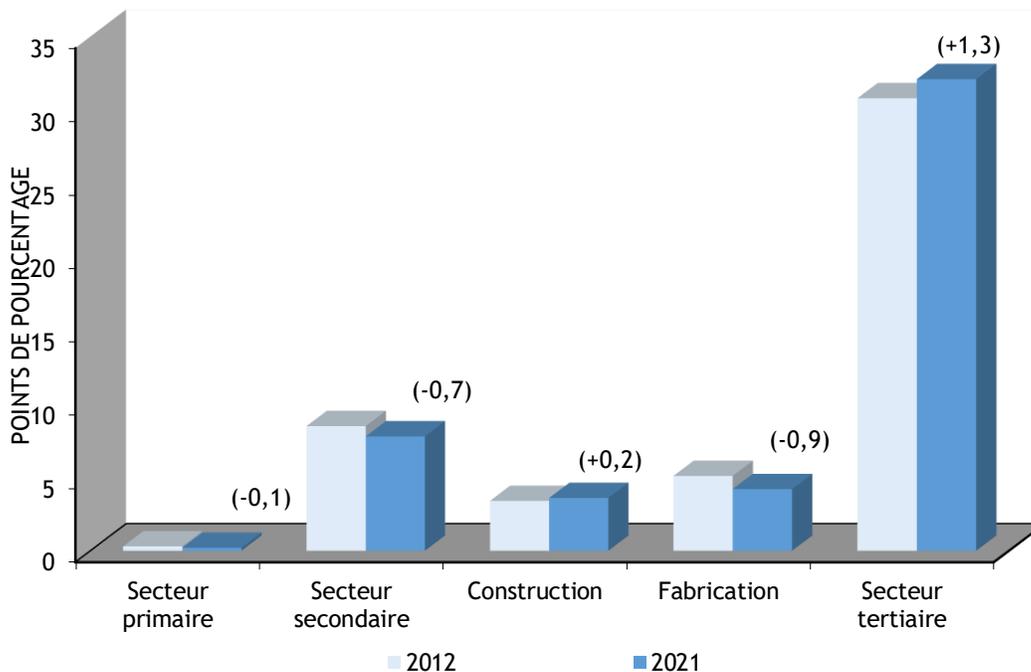
L'apport du secteur de la fabrication au taux global de présence syndicale était aussi plus faible dans le reste du Canada (1,6 %) qu'au Québec (4,2 %). Non seulement le taux de présence syndicale y était de -11,2 points de pourcentage par rapport au Québec (voir le tableau 1), mais la part de salariés y était également moins importante de 5,1 points (voir le tableau 2).

Enfin, bien que, dans le secteur primaire, le taux de présence syndicale ait été beaucoup plus faible dans le reste du Canada qu'au Québec et en Ontario, la part de salariés y était plus importante (3,6 % comparativement à 0,9 % au Québec et un demi-pour cent en Ontario), ce qui explique la contribution plus élevée (0,6 % comparativement à 0,2 % au Québec et en Ontario) de ce secteur à son taux global de présence syndicale.

7. L'évolution du taux de présence syndicale au Québec

De 2012 à 2021, le taux de présence syndicale au Québec s'est maintenu entre 39,6 % et 40,1 % (voir le graphique 1). Il s'est situé à 39,6 % en 2012 et à 40,1 % en 2021. Dans les paragraphes suivants, nous analyserons les facteurs expliquant la variation du taux de présence syndicale au Québec, entre 2012 et 2021, au regard de la contribution de l'ensemble des secteurs d'activité économique.

Graphique 5 : Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale au Québec, 2012 et 2021



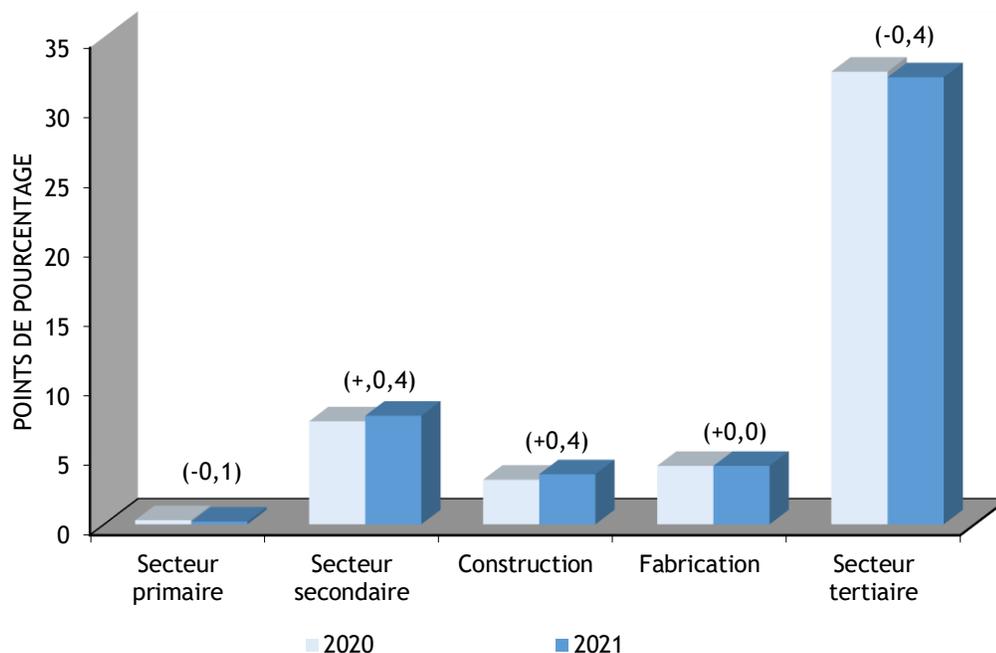
Comme l'illustre le graphique 5, le secteur de la fabrication est celui qui a le plus contribué à la baisse du taux global de présence syndicale au Québec, de 2012 à 2021. Durant cette période, la part de l'emploi dans ce secteur a en effet diminué, passant de 14,1 % en 2012 à 12,5 % en 2021 (voir le tableau 2), alors que le taux de présence syndicale y a diminué de 2,9 points de pourcentage, passant de 36,2 % en 2012 à 33,3 % en 2021 (voir le tableau 1). L'apport du secteur de la fabrication au taux global de présence syndicale a donc baissé de 0,9 point de pourcentage durant ces années.

À l'opposé, le secteur tertiaire a contribué positivement à l'évolution du taux global de présence syndicale au Québec, durant la période de référence (+1,3 point de pourcentage). De fait, une variation à la hausse de 1,1 point de pourcentage du taux de présence syndicale (voir le tableau 1) a été enregistrée dans ce secteur d'activité, entre 2012 et 2021, alors que la part de l'emploi y a augmenté de plus d'un point de pourcentage, passant de 79,3 % à 80,4 % (voir le tableau 2).

En ce qui concerne le secteur de la construction, le taux de présence syndicale a connu une baisse de 59,4 % à 57,9 % durant la même période, tandis que la part de l'emploi y a augmenté de 5,7 % à 6,2 %, ce qui s'est traduit par une contribution de +0,2 point de pourcentage à la variation de la contribution au taux

global de présence syndicale au Québec, de 2012 à 2021. Quant à la contribution du secteur primaire au taux global, elle est passée de 0,3 % à 0,2 % de 2012 à 2021.

Graphique 6 : Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale au Québec, 2020 et 2021



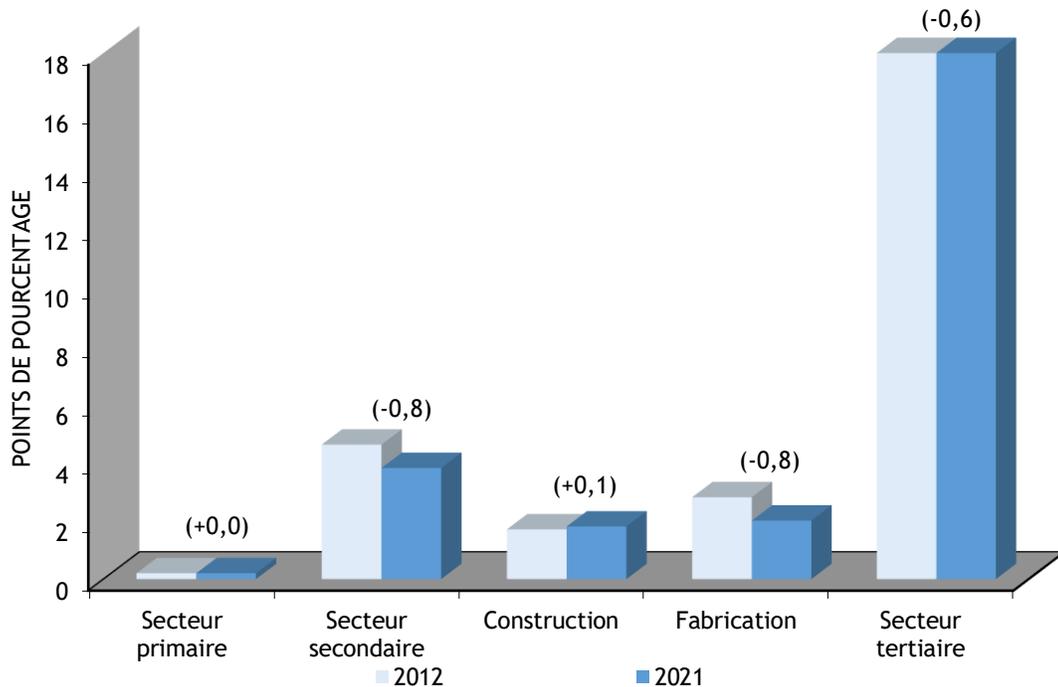
Pour ce qui est de la variation des contributions de 2020 à 2021, le secteur de la fabrication est resté stable, tandis que le secteur de la construction a connu une hausse d'environ 0,4 point de pourcentage, principalement causée par l'augmentation de 2,9 % du taux de présence syndicale, alors que la part de l'emploi de ce secteur est demeurée relativement stable (+0,3 point de pourcentage).

Enfin, la légère baisse de contribution du secteur tertiaire (-0,4 point de pourcentage) au taux global de présence syndicale au Québec aura presque contrebalancé la faible hausse de contribution du secteur secondaire (+0,4 point de pourcentage également) et la légère baisse du secteur primaire (-0,1 point de pourcentage).

8. L'évolution du taux de présence syndicale en Ontario

Entre 2012 et 2021, le taux de présence syndicale de l'Ontario a varié entre environ 28 et 27 pourcents, alors qu'il se chiffrait à 26,9 % en 2021. En 2012, ce taux se chiffrait à 28,3 % (voir le tableau 1).

Graphique 7 : Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale en Ontario, 2012 et 2021



Le graphique 7 montre que le secteur secondaire est celui qui a le plus influencé l'évolution négative du taux de présence syndicale en Ontario, de 2012 à 2021, sa contribution au taux global ayant diminué d'environ 0,8 %. Dans ce secteur d'activité, le taux de présence syndicale a en effet connu une baisse durant ces années, passant de 24,2 % en 2012 à 21,0 % en 2021 (voir le tableau 1), tandis que sa part de l'emploi a également diminué, passant de 18,8 % en 2012 à 17,9 % en 2021 (voir le tableau 2).

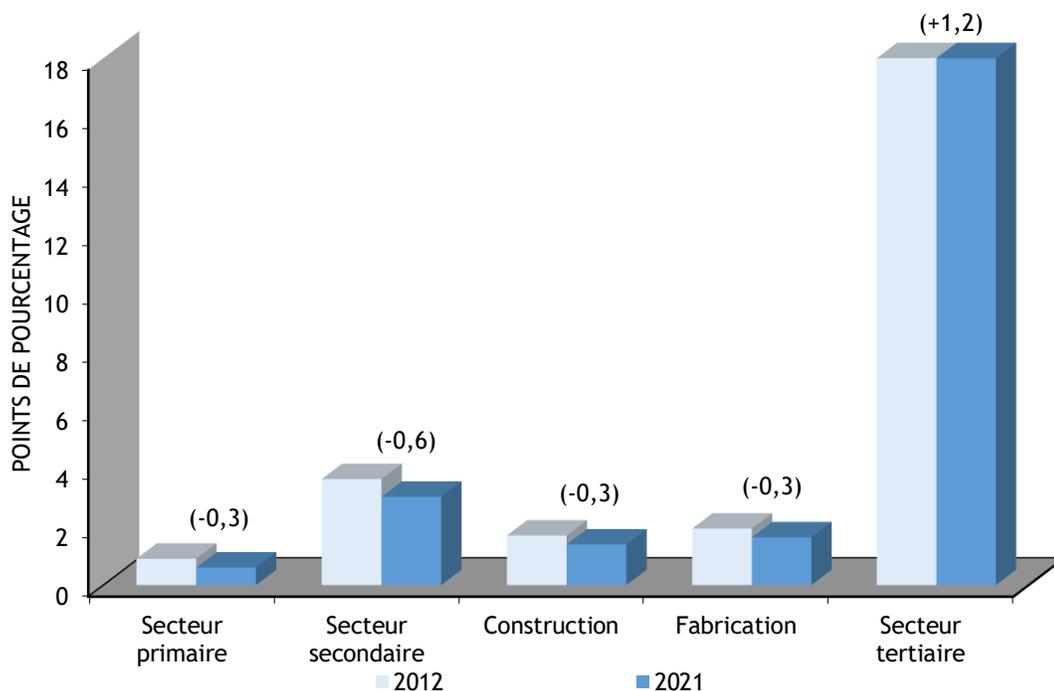
La contribution du secteur tertiaire au taux global de présence syndicale en Ontario a également baissé entre 2012 et 2021, mais plus faiblement, soit de 0,6 %. Dans ce secteur d'activité, ont été observées une baisse du taux de présence syndicale de 1 %, mais une augmentation de la part de l'emploi, qui est passée de 80,6 % à 81,5 % durant la même période.

Enfin, parmi les autres secteurs à l'étude, la contribution du secteur de la construction a fluctué à la hausse (+0,1 point de pourcentage) entre 2012 et 2021, alors que celle du secteur de la fabrication a régressé d'une ampleur de 0,8 point et que celle du secteur primaire n'a pas varié. Dans le cas du secteur de la construction, la contribution à la hausse au taux global est surtout attribuable à l'augmentation de la part de l'emploi qui est passée de 5,4 % en 2012 à 6,0 % en 2021, tandis que le taux de présence syndicale y est passé de 31,8 % à 29,4 %.

9. L'évolution du taux de présence syndicale dans le reste du Canada

Dans le reste du Canada, le taux de présence syndicale a suivi une tendance tantôt à la hausse, tantôt à la baisse de 2012 à 2021 (voir le graphique 1). À partir de 2015 (29,5 %), la tendance à la baisse a été constante jusqu'en 2017 (29,1 %) avant d'observer une légère hausse en 2018 (29,5 %), pour ensuite noter une nouvelle chute l'année suivante (29,1 % en 2020). En 2020, le taux de présence syndicale dans le reste du Canada a atteint 30,6 %, pour redescendre à 29,9 % en 2021.

Graphique 8 : Variation de la contribution des secteurs d'activité au taux global de présence syndicale dans le reste du Canada, 2012 et 2021



Le graphique 8 montre que la contribution du secteur tertiaire au taux global de présence syndicale dans le reste du Canada a augmenté de 1,2 % de 2012 à 2021, contrairement au Québec et à l'Ontario, qui ont plutôt vu une baisse de la contribution du secteur tertiaire. Cette augmentation dans le reste du Canada s'explique par une augmentation du taux de présence syndicale dans le secteur tertiaire, qui est passé de 31,6 % en 2012 à 32,2 % en 2021 (voir le tableau 1), et par une hausse de la part de l'emploi de 79,4 % à 81,6 % durant la même période (voir le tableau 2).

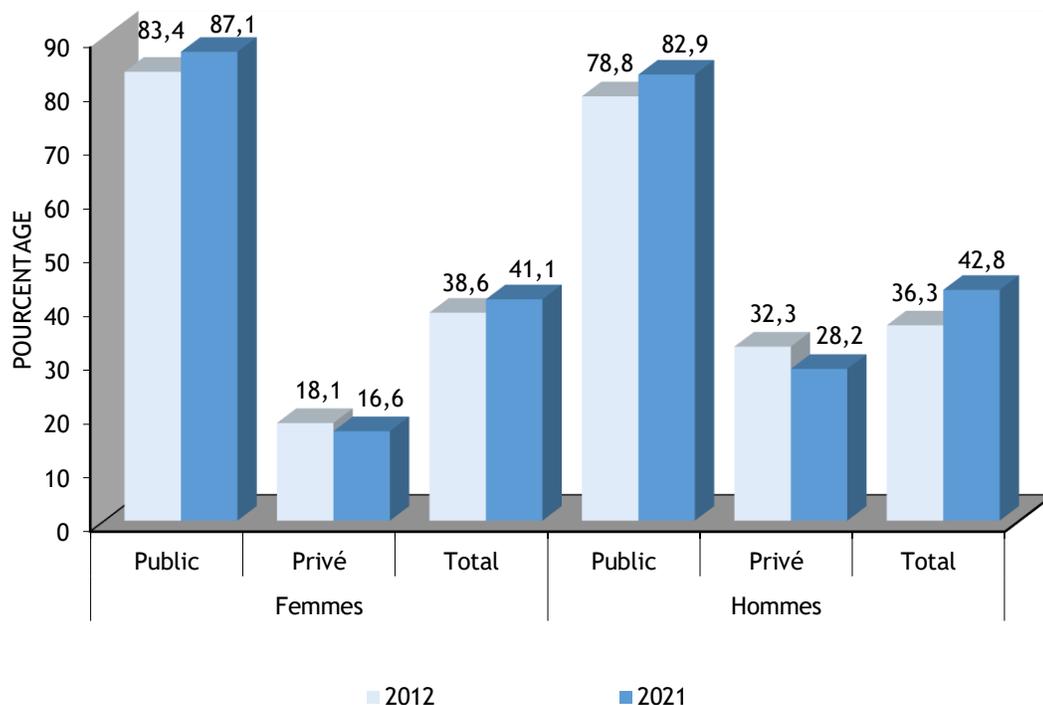
Enfin, les contributions des autres secteurs d'activité à l'étude ont toutes connu de faibles variations à la baisse, se situant entre trois et six dixièmes de point de pourcentage durant cette période.

10. L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi selon le sexe au Québec

Le graphique 9 indique qu'au Québec, pour les années 2012 et 2021, le taux de présence syndicale chez les femmes était plus élevé que celui de la présence syndicale chez les hommes dans le secteur public et que l'inverse pouvait être constaté dans le secteur privé. Il montre également qu'en 2012, le taux global de présence syndicale chez les hommes était inférieur à celui de la présence syndicale chez les femmes (2,3 % de plus chez les femmes que chez les hommes), mais en 2021, la tendance s'inverse et le taux est supérieur pour les hommes (1,7 % de plus chez les hommes que chez les femmes).

De 2012 à 2021, le taux de présence syndicale chez les femmes a globalement augmenté. Une augmentation a été constatée dans le secteur public, alors qu'une diminution a été observée dans le secteur privé. Dans le cas des hommes, une hausse générale a été constatée, tandis qu'une hausse du taux de présence syndicale a été observée dans le secteur public et une baisse a été observée dans le secteur privé, durant la même période.

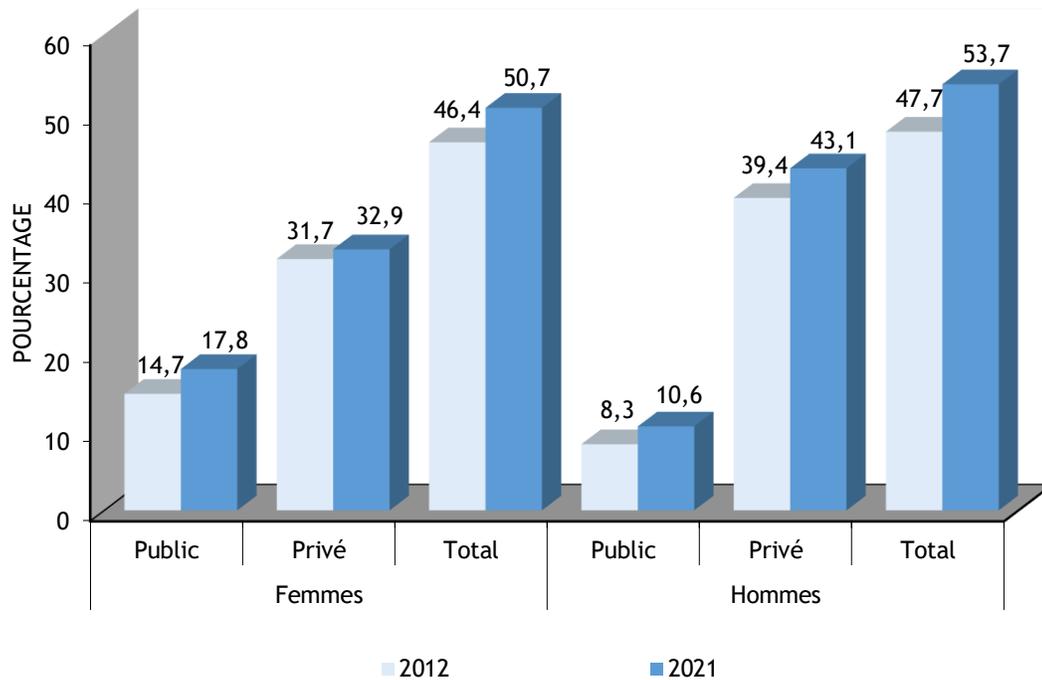
Graphique 9 : Taux de présence syndicale au Québec selon le sexe et le secteur d'origine, 2012 et 2021



La plus forte hausse a été observée dans la présence syndicale globale chez les hommes, où le taux correspondant est passé de 36,3 % en 2012 à 42,8 % en 2021 (+6,5 points de pourcentage). À l'opposé, la plus forte baisse durant la période de référence a été observée dans la présence syndicale chez les hommes dans le secteur privé, le taux correspondant étant passé de 32,3 % en 2012 à 28,2 % en 2021 (-4,1 points de pourcentage).

Le graphique 10 illustre l'évolution de la part de l'emploi occupé par les femmes et les hommes au Québec, dans les secteurs public et privé et globalement, en 2012 et en 2021. Les données liées à la part de l'emploi ont une incidence sur l'évolution du taux de présence syndicale des femmes et des hommes.

Graphique 10 : Répartition des employés au Québec selon le sexe et le secteur d'origine, 2012 et 2021



Durant la période de référence, comme le montre le graphique 10, la part globale de l'emploi occupé par les femmes a fluctué à la hausse (+4,3 points de pourcentage), soit de 46,4 % à 50,7 %. La part globale de l'emploi occupée par les hommes a quant à elle augmenté (+6 points de pourcentage), passant de 47,7 % à 53,7 %.

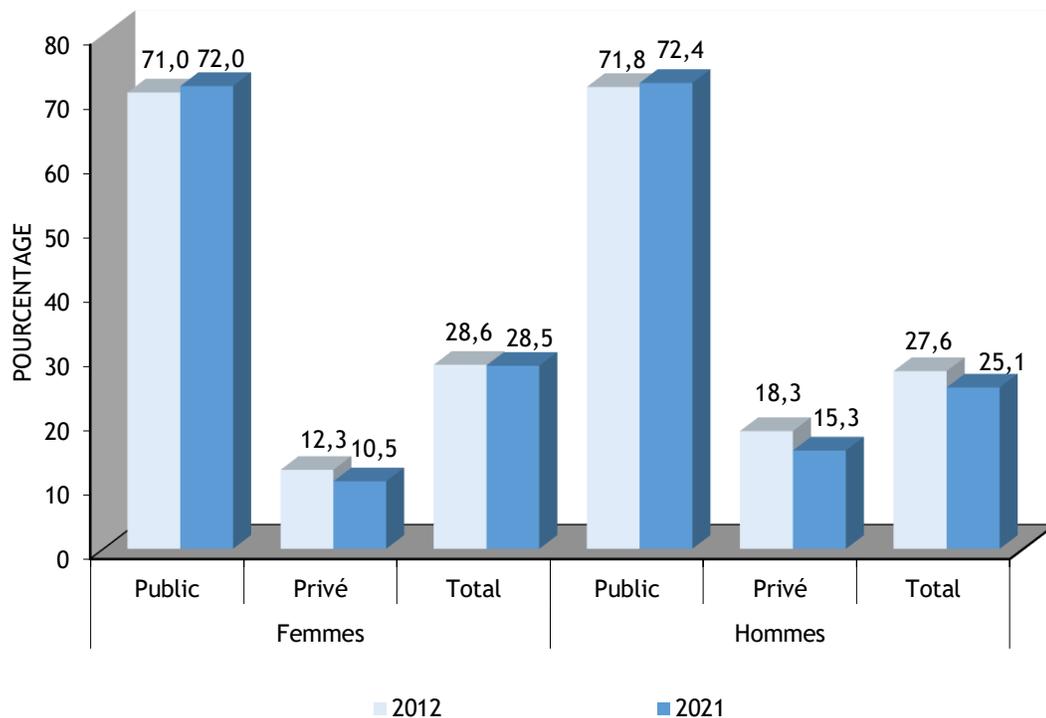
En ce qui concerne les femmes, la part de l'emploi occupé a augmenté de 3,1 % dans le secteur public et de 1,2 % dans le privé. Dans le cas des hommes, la part de l'emploi occupé dans le secteur public a augmenté de 2,3 % et de 3,7 % dans le secteur privé.

11. L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi selon le sexe en Ontario

Le graphique 11 illustre qu'en Ontario, dans le secteur public, le taux de présence syndicale des hommes était plus élevé que celui de la présence syndicale des femmes tant en 2012 qu'en 2021, contrairement au Québec. Dans le secteur privé, le taux de présence syndicale des hommes est également supérieur, autant en 2012 qu'en 2021.

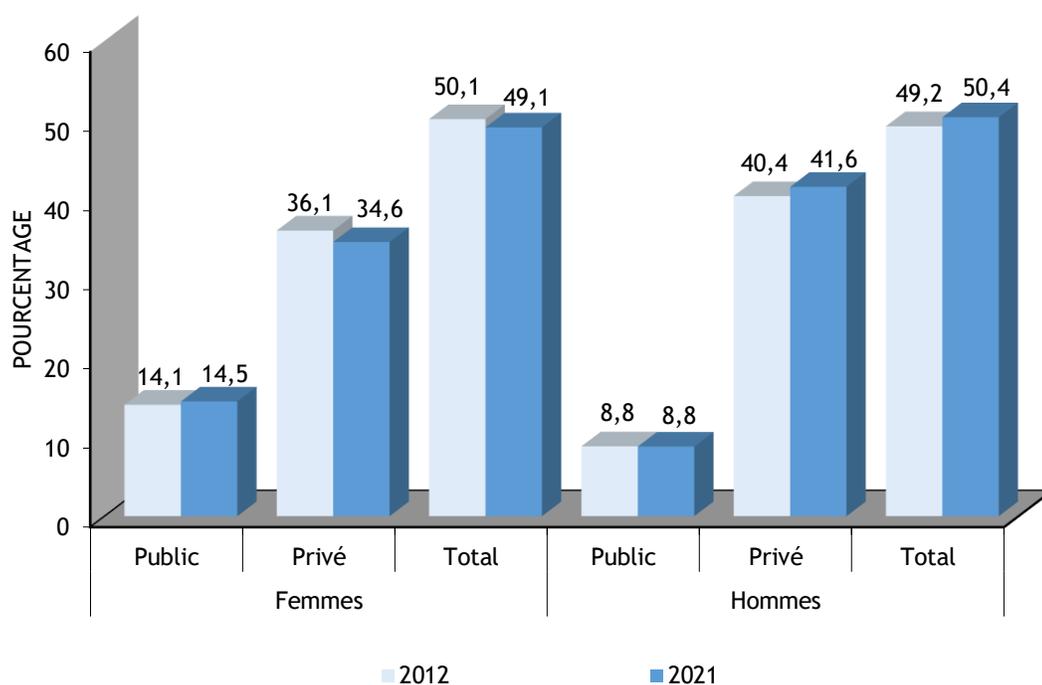
Par ailleurs, en 2012 et en 2021, le taux global de présence syndicale des femmes est plus élevé que celui de la présence syndicale des hommes. En 2012, le taux global de présence syndicale des femmes était supérieur à celui des hommes d'un point de pourcentage (28,6 % comparativement à 27,6 %); puis, en 2021, cet écart s'est creusé avec 3,4 points de pourcentage de différence (28,5 % comparativement à 25,1 %).

Graphique 11 : Taux de présence syndicale en Ontario selon le sexe et le secteur d'origine, 2012 et 2021



Le graphique 12 illustre l'évolution de la part de l'emploi occupé par les femmes et les hommes en Ontario, dans les secteurs public et privé et globalement, de 2012 à 2021. On constate que, durant cette période, la part globale de l'emploi occupé par les femmes a fluctué à la baisse d'un point de pourcentage, passant de 50,1 % à 49,1 %, alors que la part de l'emploi occupé par les hommes a augmenté de 49,2 % à 50,4 %.

Graphique 12 : Répartition des employés en Ontario selon le sexe et le secteur d'origine, 2012 et 2021

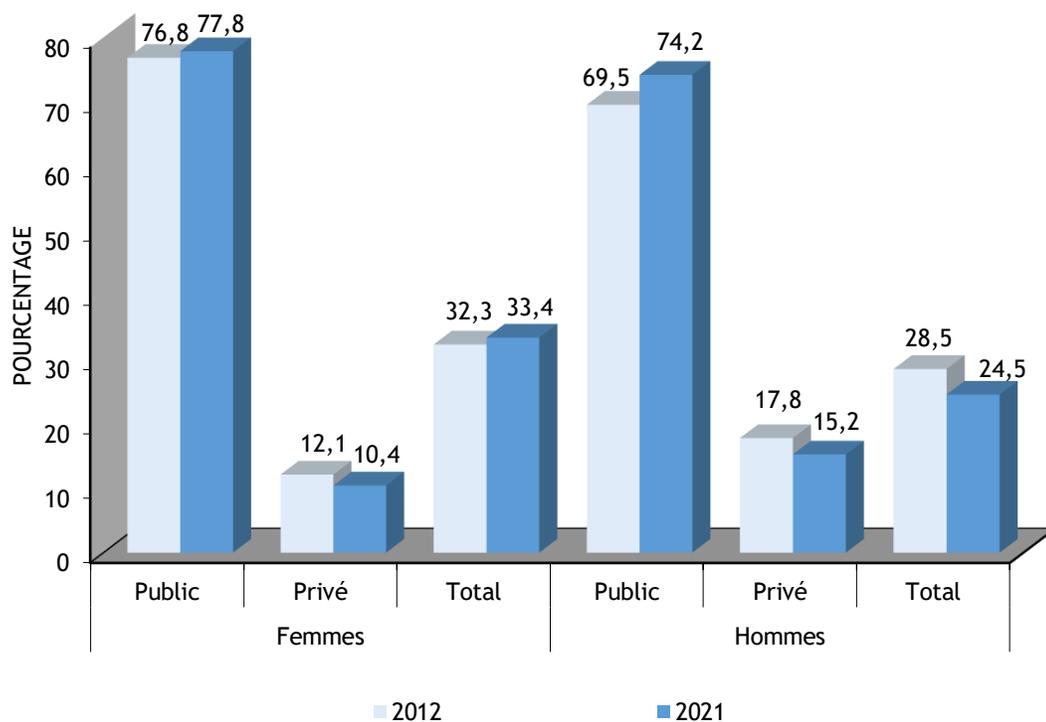


Le graphique 12 montre également que, dans le secteur public, la part de l'emploi occupé a augmenté pour les femmes et est restée similaire pour les hommes en 2012 et en 2021. Dans le secteur privé, de 2012 à 2021, la part de l'emploi occupé par les femmes a diminué, tandis que celle des hommes a augmenté.

12. L'évolution de la présence syndicale et de la part de l'emploi selon le sexe dans le reste du Canada

Le graphique 13 indique que, dans le reste du Canada, pour les années 2012 et 2021, le taux global de présence syndicale des femmes était plus élevé que celui des hommes, et pareillement dans le secteur public. L'inverse pouvait être constaté dans le secteur privé en 2012 et en 2021.

Graphique 13 : Taux de présence syndicale dans le reste du Canada selon le sexe et le secteur d'origine, 2012 et 2021

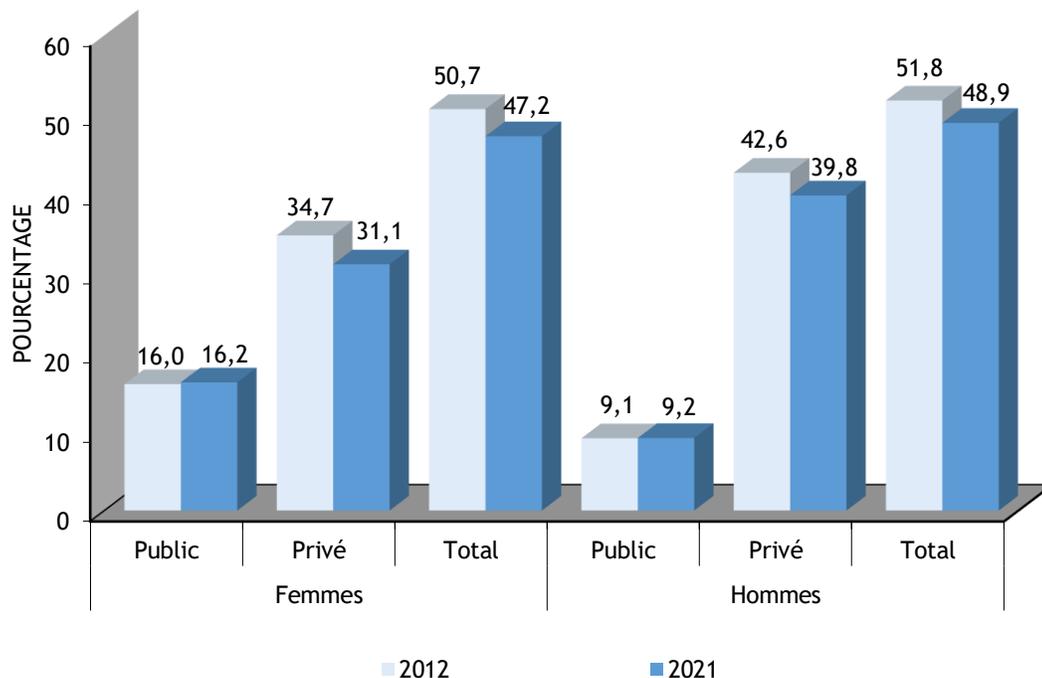


Dans le secteur public, de 2012 à 2021, le taux de présence syndicale des femmes a augmenté, passant de 76,8 % à 77,8 % (+1 point de pourcentage), tandis que le taux de présence syndicale des hommes est passé de 69,5 % à 74,2 % (+4,7 points de pourcentage). Dans le secteur privé, durant la même période, le taux de présence syndicale des femmes a décliné, passant de 12,1 % à 10,4 % (-1,7 point de pourcentage), alors que la présence syndicale des hommes a varié à la baisse, mais dans une ampleur plus importante, passant de 17,8 % à 15,2 % (-2,6 points de pourcentage).

Alors que le taux global de présence syndicale des femmes a augmenté, passant de 32,3 % en 2012 à 33,4 % en 2021 (+1,1 point de pourcentage), celui de la présence syndicale des hommes a chuté drastiquement de 28,5 % à 24,5 % (-4 points de pourcentage) durant cette période.

Le graphique 14 illustre l'évolution de la part de l'emploi occupé par les femmes et les hommes en 2012 et en 2021, dans les secteurs public et privé et globalement, dans le reste du Canada. On constate que, durant cette période, la part de l'emploi occupé par les femmes a fluctué très légèrement à la hausse dans le secteur public, et a diminué dans le secteur privé. Quant à la part de l'emploi occupé par les hommes, elle a très légèrement augmenté d'un dixième de point dans le secteur public, alors que dans le secteur privé, elle a fluctué à la baisse.

Graphique 14 : Répartition des employés dans le reste du Canada selon le sexe et le secteur d'origine, 2012 et 2021



Le taux de présence syndicale des femmes ayant été nettement plus élevé dans le secteur public que celui des hommes en 2012 (76,8 % pour les femmes versus 69,5 % pour les hommes), la tendance s'est donc maintenue en 2021 (77,8 % pour les femmes versus 74,2 % pour les hommes) en raison des très faibles fluctuations dans ces secteurs. Cela a contribué à maintenir le taux global de présence syndicale des femmes à 32,3 % en 2012 et à 33,4 % en 2021. Pour les hommes, le taux global de présence syndicale était de 28,5 % en 2012 et de 24,5 % en 2021.

Pour chaque secteur d'activité, les annexes I (Québec), II (Ontario) et III (reste du Canada), qui complètent le présent document, exposent les données concernant le nombre total des employés, la part de l'emploi, le nombre d'emplois couverts par un syndicat, le taux de présence syndicale et la contribution du secteur au taux global de présence syndicale pour l'année 2021.

13. Conclusion

De 2012 à 2019, le taux de présence syndicale a suivi une tendance généralement à la baisse, autant au Canada qu'aux États-Unis, puis, en 2020 est survenue une augmentation dans les deux pays. En 2021, la tendance à la baisse s'est poursuivie. Les variations d'une année à l'autre sont généralement faibles, soit de l'ordre de quelques dixièmes de point de pourcentage (voir le graphique 1). Cependant, de 2019 à 2020, le taux global de présence syndicale a augmenté de 1,5 point de pourcentage dans le reste du Canada (c'est-à-dire toutes les provinces, à l'exception du Québec et de l'Ontario), passant de 29,1 % à 30,6 %. Le Québec présentait encore le taux de présence syndicale le plus élevé (40,1 %) sur le continent nord-américain en 2021 et, à l'opposé, les États-Unis affichaient le taux le plus bas (11,6 %).

Par ailleurs, l'écart entre les taux globaux de présence syndicale au Québec et dans les autres provinces canadiennes s'explique essentiellement par des taux supérieurs observés au Québec, pour toutes les années de la période de référence, et ce dans chacun des secteurs d'activité (voir le tableau 1).

Au Québec, de 2012 à 2021, le taux de présence syndicale dans le secteur privé a fléchi de 26 % à 23,1 % (voir le graphique 2), alors qu'il a augmenté de 81,8 % à 85,5 % dans le secteur public. De fait, c'est surtout le secteur tertiaire public qui a influencé positivement l'évolution du taux de présence syndicale au Québec (voir le graphique 5). À l'opposé, la baisse de contribution des secteurs primaire, secondaire et de la fabrication a eu un effet inverse sur l'évolution de ce taux.

Pour ce qui est du taux de présence syndicale des femmes et des hommes au Québec en 2012 et en 2021, celui des femmes était globalement plus élevé en 2012, puis la tendance s'est inversée en 2021. En ce qui concerne les secteurs public et privé, les femmes ont un taux supérieur dans le public, mais inférieur dans le privé aux deux périodes de référence. De plus, l'évolution de la part de l'emploi de 2012 à 2021 est très similaire chez les femmes et chez les hommes. Par ailleurs, en Ontario et dans le reste du Canada, le taux de présence syndicale était supérieur pour les femmes, autant en 2012 qu'en 2021.

Annexe I – Données sur l’emploi et la syndicalisation au Québec en 2021

Secteurs d’activité économique	Total des employés (milliers)	Part de l’emploi (%)	Total des employés couverts par un syndicat (milliers)	Taux de présence syndicale (%)	Contribution aux taux globaux de présence syndicale
Secteur primaire	34,2	0,9	8,9	26,0	0,2
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	34,2	0,9	8,9	26,0	0,2
Secteur secondaire	699,7	18,7	290,1	41,5	7,8
Construction	232,0	6,2	134,4	57,9	3,6
Fabrication	467,7	12,5	155,7	33,3	4,2
Secteur tertiaire	3 001,5	80,4	1 198,7	39,9	32,1
Administrations publiques	257,3	6,9	212,9	82,7	5,7
Autres services	107,1	2,9	18,2	17,0	0,5
Commerce	600,6	16,1	102,7	17,1	2,7
Finance, assurances, immobilier et location	244,7	6,6	45,7	18,7	1,2
Information, culture et loisirs	127,3	3,4	42,1	33,1	1,1
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	131,5	3,5	39,3	29,9	1,1
Services d’enseignement	342,3	9,2	279,7	81,7	7,5
Services d’hébergement et de restauration	168,5	4,5	10,2	6,1	0,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	278,7	7,5	14,5	5,2	0,4
Services publics	27,4	0,7	20,8	75,9	0,6
Soins de santé et assistance sociale	523,5	14,0	340,6	65,1	9,1
Transport et entreposage	192,6	5,2	72,0	37,4	1,9
Ensemble	3 735,4	100,0	1 497,7	40,1	40,1

Annexe II – Données sur l’emploi et la syndicalisation en Ontario en 2021

Secteurs d’activité économique	Total des employés (milliers)	Part de l’emploi (%)	Total des employés couverts par un syndicat (milliers)	Taux de présence syndicale (%)	Contribution aux taux globaux de présence syndicale
Secteur primaire	32,5	0,5	9,5	29,2	0,2
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	32,5	0,5	9,5	29,2	0,2
Secteur secondaire	1 117,9	17,9	234,7	21,0	3,8
Construction	374,8	6,0	110,2	29,4	176,9
Fabrication	743,8	11,9	124,5	16,8	199,9
Secteur tertiaire	5 078,3	81,5	1 432,3	28,2	23,0
Administrations publiques	405,6	6,5	297,4	73,3	4,8
Autres services	202,5	3,3	19,2	9,5	0,3
Commerce	968,6	15,6	111,3	11,5	1,8
Finance, assurances, immobilier et location	517,5	8,3	24,5	4,7	0,4
Information, culture et loisirs	252,0	4,0	54,2	21,5	0,9
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	222,6	3,6	36,4	16,4	0,6
Services d’enseignement	511,5	8,2	371,6	72,6	6,0
Services d’hébergement et de restauration	320,1	5,1	16,7	5,2	0,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	543,9	8,7	16,3	3,0	0,3
Services publics	53,2	0,9	37,8	71,1	0,6
Soins de santé et assistance sociale	797,9	12,8	346,7	43,5	5,6
Transport et entreposage	282,9	4,5	100,2	35,4	1,6
Ensemble	6 228,7	100,0	1 676,5	26,9	26,9

Annexe III – Données sur l'emploi et la syndicalisation dans le reste du Canada en 2021

Secteurs d'activité économique	Total des employés (milliers)	Part de l'emploi (%)	Total des employés couverts par un syndicat (milliers)	Taux de présence syndicale (%)	Contribution aux taux globaux de présence syndicale
Secteur primaire	220,4	3,6	34,3	15,6	0,6
Foresterie, pêche, mine et extraction de pétrole et de gaz	220,4	3,6	34,3	15,6	0,6
Secteur secondaire	901,8	14,8	184,4	20,4	3,0
Construction	451,0	7,4	84,7	18,8	138,6
Fabrication	450,8	7,4	99,7	22,1	163,1
Secteur tertiaire	4990,2	81,6	1606,3	32,2	26,3
Administrations publiques	402,6	6,6	294,6	73,2	4,8
Autres services	219,4	3,6	19,5	8,9	0,3
Commerce	1 019,6	16,7	110,7	10,9	1,8
Finance, assurances, immobilier et location	320,4	5,2	32,2	10,0	0,5
Information, culture et loisirs	221,4	3,6	51,6	23,3	0,8
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	198,3	3,2	29,2	14,7	0,5
Services d'enseignement	520,3	8,5	368,3	70,8	6,0
Services d'hébergement et de restauration	380,3	6,2	16	4,2	0,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	402,6	6,6	10,2	2,5	0,2
Services publics	60,2	1,0	33,1	55,0	0,5
Soins de santé et assistance sociale	922,6	15,1	516,3	56,0	8,4
Transport et entreposage	322,5	5,3	124,6	38,6	2,0
Ensemble	6112,4	100,0	1825,0	29,9	29,9